



VALÉRIE DE BUE

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE
L'INFORMATIQUE, DE LA SIMPLIFICATION
ADMINISTRATIVE, EN CHARGE DES ALLOCATIONS
FAMILIALES, DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE

Jambes, le 24 juillet 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'intérieur des anciens thermes de SPA retrouvera bientôt son lustre d'antan

Le Gouvernement de Wallonie, à l'initiative de la Ministre du Patrimoine, Valérie De Bue, a décidé d'octroyer une subvention de près de 4 millions d'euros pour la restauration intérieure des parties récemment classées des anciens thermes de Spa. Le grand hall d'entrée, les couloirs, les cages d'escalier, les salons et leurs décors exceptionnels, les cabines de bain avec leurs faïences décorées retrouveront bientôt leur éclat d'origine. Cette restauration intérieure vient compléter les travaux en cours de réhabilitation de l'ancien établissement thermal.

Ce chantier d'ampleur permettra de créer, en plein cœur de la ville de Spa, un ensemble hôtelier de grande qualité, comprenant un centre de bien-être, un restaurant, un parking, des commerces et des appartements. Ce projet ambitieux participera au renforcement de l'attractivité du centre-ville et de l'offre touristique en Wallonie.

Inoccupé depuis 2004, ce monument, reconnu patrimoine exceptionnel de Wallonie, est un témoin important de la période du deuxième âge d'or du thermalisme à Spa (seconde moitié du XIX^e siècle) et de l'architecture thermique en général. Il est un des attributs essentiels dans le cadre de la reconnaissance de Spa au patrimoine mondial de l'humanité, au sein de la série transnationale des « Grandes villes d'eau d'Europe ». La restauration intérieure des anciens thermes, tout comme l'extension de classement du monument décidée, en 2021, par la Ministre du Patrimoine, s'inscrivent dans la dynamique mise en place à la suite de cette reconnaissance par l'UNESCO, dont nous fêtons le 2^e anniversaire en ce mois de juillet.

